UN OCÉAN DE SOLUTIONS POUR UNE CROISSANCE BLEUE

Trophées INNOVATION OCÉAN®

CRÉDIT MARITIME

Communiqué de presse
A Saint-Malo, le jeudi 29 octobre 2026 (sous embargo jusqu'au jeudi 29 octobre 20H)

Les Trophées Innovation Océan® 2026

récompensent cinq innovations qui dessinent l'avenir du maritime durable,

à la Route du Rhum – Destination Guadeloupe.

À l'occasion de la Route du Rhum – Destination Guadeloupe, les Trophées Innovation Océan®, portés et animés par le Crédit Maritime Grand Ouest depuis 2021, ont récompensé ce jeudi cinq entreprises françaises dont les innovations contribuent à construire une économie bleue plus durable, performante et résiliente. Organisée au Palais du Grand Large de Saint-Malo, cette 8e édition confirme le rôle du concours comme véritable vitrine de l'innovation maritime française et révélateur des grandes tendances qui façonnent la filière.

Les Trophées Innovation Océan® : un observatoire des grandes mutations du maritime

Depuis leur création, les Trophées Innovation Océan® ont pour ambition de mettre en lumière les entreprises qui imaginent les solutions maritimes de demain. Plus qu'un concours, ils constituent un observatoire privilégié des transformations de l'économie bleue et des technologies qui accompagneront les transitions du secteur dans les années à venir.

Avec 64 dossiers de candidature, cette édition établit un nouveau record de participation, confirmant le dynamisme et la capacité d'innovation des acteurs maritimes français. Les projets proviennent de l'ensemble du territoire national, avec une forte représentation du Grand Ouest (30 dossiers), suivi de la Méditerranée (16), du Sud-Ouest et des autres régions françaises.

Les thématiques portées par les entreprises offrent une photographie des priorités actuelles du secteur. Les projets déposés témoignent notamment d'un fort engagement autour de la transition énergétique, avec de nombreuses innovations visant à réduire l'utilisation des énergies fossiles, ainsi que d'une volonté croissante de lutter contre les pollutions marines. L'exploitation durable des ressources de l'océan constitue également un axe majeur des projets présentés, illustrant la capacité de la filière à concilier développement économique et préservation des écosystèmes marins. De plus en plus, les solutions innovantes doivent concilier performance économique, transition énergétique et préservation des milieux marins.

Cinq innovations récompensées pour répondre aux défis de demain

Portée par le Crédit maritime Grand Ouest, la cérémonie de remise des Trophées Innovation Océan® s'est déroulée jeudi 29 octobre 2026, au Palais des Congrès de Saint-Malo. En présence de Madame Catherine CHABAUD, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche, le jury a distingué cinq innovations répondant aux enjeux du maritime :

- **SEA.AI** (29) : Une intelligence artificielle capable de détecter en temps réel les obstacles, les mammifères marins et les personnes à la mer afin d'améliorer la sécurité de navigation tout en protégeant les écosystèmes.
- **Subsea Tech** (13) : SeaClear, le premier système robotisé autonome capable de détecter et de collecter les déchets sous-marins jusqu'à 300 mètres de profondeur.
- **Temano** (56) : Le Subsea Anchoring Robot, un robot sous-marin autonome qui révolutionne les systèmes d'ancrage des énergies marines renouvelables tout en limitant l'impact sur les fonds marins.
- **UnOmnia Dx (13)** : One·Test, une plateforme génomique permettant de détecter simultanément plus de 1 000 agents pathogènes dans les milieux marins afin de mieux protéger les filières conchylicoles, l'environnement et la santé publique.
- **CRPMEM Bretagne** (35) : HYBA, un projet d'hybridation des navires de pêche visant à réduire leur consommation de carburant et leurs émissions polluantes.

Contact presse : Agence Sea to sea - Solène Le Berre - 06 52 43 82 17 - event@seatosea.fr

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS MONDIAL DE LA MER · Cluster Maritime Français · Ifremer · le marin · PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE · PÔLE MER MÉDITERRANÉE · FRANCE FILIÈRE PÊCHE · OCÉAN BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ · RESPECTOCEAN · GICAN · FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex, 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Crédit photo : Adobe Stock. Conception : Agence LUE.

SEA.AI

L'intelligence artificielle au service d'une navigation plus sûre et d'un océan mieux préservé

Fondée en 2018 à La Forêt-Fouesnant (29), SEA.AI conçoit une technologie de vision artificielle capable de détecter en mer ce que le radar et l'AIS (Automatic Identification System) ne voient pas : une personne à la mer, une embarcation non signalée, un conteneur à la dérive, un mammifère marin en surface. En combinant caméras optiques, caméras thermiques et algorithmes propriétaires, le système détecte et classifie en temps réel les objets présents à la surface de l'eau, de jour comme de nuit. Il fonctionne de manière autonome, sans connexion internet, à bord des navires comme depuis des installations côtières.

Déployée aujourd'hui sur plus de 1 300 navires et infrastructures maritimes à travers le monde, la solution équipe aussi bien des plaisanciers que des agences gouvernementales et de défense, ou des organismes de sauvetage.

"*En 2027, l'enjeu ne sera plus seulement technologique. Il sera normatif. Faire reconnaître la vision artificielle comme un équipement de sécurité, au même titre que le radar ou l'AIS. Un travail de fond auprès des instances maritimes, des assureurs et des constructeurs* », détaille Solenn GOUEROU, membre de l'équipe fondatrice & directrice marketing.

Une innovation de rupture issue de la course au large

Pour développer ses algorithmes, SEA.AI a transposé au domaine maritime les technologies de vision par ordinateur initialement conçues pour les véhicules autonomes. Dès 2018, l'entreprise a constitué une base de données unique en partenariat avec les plus grandes équipes et des skippers de course au large, parmi lesquels Jean Le Cam, Vincent Riou, Armel Le Cléac'h et François Gabart. Cette précieuse base rassemble aujourd'hui plus de 24 millions d'objets marins annotés, collectés dans des conditions de navigation réelles, parfois extrêmes. Alimentés en continu par de nouveaux jeux de données, les algorithmes propriétaires améliorent constamment leurs performances de détection, de classification, d'estimation des distances et de reconnaissance de l'horizon.

Cette avancée technologique est protégée par 18 brevets, dont 4 déjà délivrés.

Un outil au service de la sécurité maritime et de la protection du vivant

SEA.AI apporte une réponse concrète à plusieurs enjeux majeurs de l'économie bleue. La technologie permet notamment de détecter des personnes à la mer, des embarcations en détresse et des obstacles invisibles aux systèmes conventionnels. La solution détecte les mammifères marins pour alerter les équipages et réduire les risques de collision avec les navires. Elle facilite également la surveillance continue des zones côtières sensibles en identifiant les activités illicites, comme la pêche illégale ou les intrusions dans des espaces protégés, sans nécessiter une présence humaine permanente. Enfin, la détection des débris flottants, notamment des conteneurs perdus en mer, contribue à limiter les risques de collision et améliore la sécurité de navigation.

En mettant l'intelligence artificielle au service de la sécurité maritime et de la préservation des écosystèmes, SEA.AI démontre qu'une même technologie peut répondre simultanément à des enjeux humains, environnementaux et économiques. Son déploiement international et sa capacité à protéger les usagers de la mer tout en réduisant les impacts sur la biodiversité illustrent pleinement l'innovation au service d'une économie bleue plus durable**.**

« *Ce trophée nous apporte une visibilité essentielle. Plus notre solution est connue, plus elle peut être déployée à bord et contribuer concrètement à renforcer la sécurité de tous en mer* », précise Solenn GOUEROU.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex, 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Crédit photo : Adobe Stock. Conception : Agence LUE.

SEACLEAR

Une solution complète robotisée et autonome pour nettoyer les fonds marins et préserver la biodiversité

L'entreprise marseillaise Subsea Tech a développé SeaClear, le premier système robotisé capable de détecter, identifier et collecter de manière totalement autonome les déchets sous-marins jusqu'à 300 mètres de profondeur. Le système est capable de détecter et classifier les déchets avec un taux de réussite de 80 %, puis de les collecter avec une efficacité de 90 %, y compris pour des objets pesant jusqu'à 250 kg.

SeaClear est un projet de la mission "Restore our Ocean & Waters", co-financé par la Commission Européenne, dans le cadre du programme Horizon Europe. Cette innovation associe un drone de surface (USV) autonome SeaCat, un robot sous-marin d'inspection (ROV) Tortuga et des algorithmes d'intelligence artificielle permettant aux différents robots de coopérer sans intervention humaine, dans plusieurs milieux.

Une première mondiale pour le nettoyage autonome des océans : coopération, autonomie, identification et collecte

SeaClear marque une véritable rupture technologique en combinant robotique marine, intelligence artificielle et coopération entre plusieurs robots évoluant simultanément en surface et sous l'eau. Là où les opérations traditionnelles mobilisent plusieurs équipes de plongeurs et restent limitées à quelques dizaines de mètres de profondeur, le système développé par Subsea Tech permet d'intervenir plus rapidement, plus profondément et sur des volumes bien supérieurs.

Avec une capacité de collecte pouvant atteindre 5 tonnes de déchets par jour, contre environ 250 à 300 kg pour un plongeur, SeaClear ouvre la voie à une nouvelle génération d'interventions sous-marines plus sûres, plus efficaces et économiquement plus accessibles. Le coût journalier est environ 2 fois moins cher que l'équivalent avec des plongeurs professionnels.

« *Les premiers retours sont très encourageants. Plusieurs démonstrations sont déjà envisagées en 2027 pour préparer la commercialisation de SeaClear. Nous commencerons par déployer la solution sous forme de prestations de service, avant d'accompagner d'autres prestataires à travers la commercialisation de nos systèmes* », déclare Yves CHARDARD, Président et CEO de Subsea Tech.

Une innovation pour les secteurs civils, scientifiques et militaires

Au-delà de l'amélioration des performances opérationnelles, SeaClear apporte une réponse à un défi environnemental majeur. En retirant les déchets des fonds marins, le système contribue à limiter les blessures et la mortalité de nombreuses espèces marines victimes d'enchevêtrements ou d'ingestion de plastiques. Il participe également à réduire la dispersion des microplastiques, la diffusion de polluants chimiques et la dégradation d'habitats essentiels comme les récifs coralliens ou les herbiers marins. Cette technologie contribue aussi à préserver des secteurs économiques fortement dépendants d'un milieu marin en bon état, comme la pêche, l'aquaculture ou le tourisme littoral.

Avec SeaClear, Subsea Tech démontre que la robotique autonome peut devenir un outil concret de restauration des milieux marins. En automatisant le nettoyage des fonds sous-marins tout en réduisant les risques humains et les coûts d'interventions, l'entreprise propose une innovation de rupture au service de la biodiversité, de la sécurité des opérateurs et d'une économie bleue plus durable.

« *Ce trophée est d'abord la reconnaissance de 7 ans de travail avec nos partenaires européens. Il permet la mise en lumière d'une solution viable et industrielle pour débarrasser nos côtes des déchetteries sous-marines qui comptent des millions de tonnes* », indique Yves CHARDARD.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex, 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Crédit photo : Adobe Stock. Conception : Agence LUE.

TEMANO développe le SAR, un Système d'Ancrage Robotisé

Une nouvelle génération d'ancrages sous-marins pour accélérer les énergies marines renouvelables

Installée à Ploemeur (56), TEMANO a développé le SAR (Système d'Ancrage Robotisé), un robot sous-marin autonome (ROV) capable de réaliser des ancrages auto-forants sur tous types de substrats, jusqu'à plus de 100 mètres de profondeur. Composé d'un robot de forage sous-marin et d'une plateforme de surface légère, le SAR installe un ancrage en seulement 25 minutes, avec une précision de ± 20 centimètres, sans plongeur ni infrastructure lourde.

Une rupture technologique pour ancrer là où ce n'était pas possible

Contrairement aux systèmes conventionnels, le robot est en appui hydrodynamique. Grâce à ses propulseurs multidirectionnels, il compense en temps réel les efforts de forage et se stabilise directement dans la colonne d'eau. Cette approche inédite lui permet d'intervenir sur des pentes allant de 0 à 90°, du fond plat jusqu'aux falaises sous-marines, y compris dans les roches les plus dures.

Trois technologies brevetées constituent le cœur du système : le forage en appui hydrodynamique, un ombilical à faible traînée permettant un déploiement depuis un navire léger, et un collecteur d'ancrages textile permettant de cumuler les résistances tout en restant compatible avec les zones Natura 2000 et les herbiers de posidonie.

Une innovation au service de la transition énergétique et de la préservation des écosystèmes

Développé à la demande d'un acteur majeur du solaire flottant confronté à un projet de 600 MW en Indonésie, le SAR répond à un défi jusqu'alors sans solution : ancrer des infrastructures dans des fonds profonds, rocheux et fortement pentus sans compromettre leur viabilité économique.

Au-delà de ce premier projet, cette technologie ouvre de nouvelles perspectives pour le développement des énergies marines renouvelables. En rendant accessibles des sites jusqu'ici écartés faute de solution technique adaptée, le SAR contribue à accélérer le déploiement d'infrastructures flottantes de production d'énergie décarbonée.

Son impact environnemental est tout aussi significatif. L'ancrage nécessite très peu de matière, occupe une emprise au sol inférieure à 100 cm² et ne génère ni dragage, ni explosion, ni abrasion permanente des fonds marins, ni nuisance sonore. Les herbiers de posidonie et les écosystèmes benthiques sont ainsi préservés tout au long de l'exploitation des installations.

Avec le SAR, TEMANO repousse les limites des technologies d'ancrage sous-marin. En conciliant performance technique, réduction de l'empreinte environnementale et développement des énergies marines renouvelables, l'entreprise apporte une réponse concrète à l'un des principaux verrous de la transition énergétique en mer. Cette innovation ouvre la voie à une exploitation plus durable des espaces maritimes, tout en préservant les écosystèmes les plus sensibles.

« *Ce trophée représente une belle reconnaissance pour TEMANO et pour l'ensemble de nos équipes. Il apporte de la visibilité et de la crédibilité à notre innovation, tout en venant récompenser plusieurs mois de travail et de recherche menés en interne* », précise Quentin DEMOULIN, directeur général de TEMANO.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex, 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Crédit photo : Adobe Stock. Conception : Agence LUE.

UNOMNIA DX

One·Test : la plateforme génomique qui détecte plus de 1 000 pathogènes marins en une seule analyse

La qualité sanitaire des eaux côtières est un enjeu majeur pour la conchyliculture, l'aquaculture et la santé publique. Pourtant, les méthodes de surveillance actuelles reposent sur une multitude d'analyses distinctes - un protocole par pathogène, longues, coûteuses et incapables d'offrir une vision globale des contaminations. La start-up marseillaise UnOmnia Dx, fondée par le Dr Jamal SAAD, change la donne avec One·Test : une plateforme génomique brevetée capable de détecter simultanément plus de 1 000 pathogènes - bactéries, virus et gènes de résistance aux antimicrobiens - à partir d'une seule réaction PCR, en 48 heures, sur tout type d'échantillon marin (eaux côtières, sédiments, coquillages ou effluents).

Une nouvelle approche de la surveillance microbiologique

Là où surveiller N pathogènes imposait jusqu'ici N protocoles, N réactions PCR et autant de consommables, One·Test réunit l'ensemble des analyses dans une seule réaction, sans culture préalable. En 48 heures, la plateforme livre un profil complet : agents pathogènes, facteurs de virulence et résistances aux antibiotiques présents dans l'échantillon. Elle repose sur une technologie brevetée (brevet FR 2601488) pour un test universelle couvrant l'intégralité de la diversité génomique connue de chaque pathogène, et sur l'application PathoHunter™, qui génère un rapport automatisé sans expertise bioinformatique. Sa preuve de concept a été validée par plusieurs institutions indépendantes (l'Ifremer, LSEM Nantes et le LCPME de Nancy).

Un outil stratégique pour la filière maritime et la santé publique

One·Test répond à trois besoins simultanés. Pour la recherche publique et la surveillance environnementale (réseaux REMI, REPHY, Obépine+), il offre un outil universel de suivi de la qualité microbiologique des milieux marins. Pour la conchyliculture et l'aquaculture (18 000 emplois et 700 M€ de chiffre d'affaires en France), il permet de détecter un épisode de contamination avant la fermeture administrative d'une zone de production, des fermetures qui représentent plus de 50 M€ de pertes chaque année. Pour la santé publique côtière, enfin, il renforce la surveillance des agents d'origine hydrique et des résistances aux antimicrobiens, priorité du plan d'action de l'OMS 2025-2030.

Conçu comme un kit lyophilisé stable à température ambiante, déployable sur le terrain sans chaîne du froid, One·Test réduit aussi les consommables, réactifs et déchets d'analyse : un seul prélèvement suffit à des centaines de recherches simultanées.

« *Protéger le littoral ne devrait pas dépendre de notre capacité à multiplier les analyses. Avec One·Test, notre ambition est de simplifier la surveillance des océans grâce à une seule analyse, pour que la donnée sanitaire devienne un réflexe, et non un privilège. Ce trophée récompense trois ans de recherche et donne à notre jeune équipe la visibilité pour passer du laboratoire au terrain* », indique Dr Jamal SAAD, fondateur et dirigeant d'UnOmnia Dx.

Avec One·Test, UnOmnia Dx propose une rupture technologique qui simplifie et accélère la détection des pathogènes marins. En protégeant la santé publique, en préservant les écosystèmes côtiers et en sécurisant l'activité des filières maritimes, l'innovation illustre pleinement la capacité des biotechnologies à bâtir une économie bleue plus résiliente et durable.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex, 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Crédit photo : Adobe Stock. Conception : Agence LUE.

« PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC » : CRPMEM Bretagne

HYBA 2 : une solution innovante de décarbonation des navires de pêche professionnels

Comment réduire la consommation de carburant des navires de pêche sans tout changer ? C'est le défi auquel le Comité Régional des Pêches Maritimes & des Élevages Marins de Bretagne avec HYBA, un projet qui transpose au secteur maritime le principe de l'hybridation parallèle développé dans l'automobile.

L'innovation associe un moteur thermique et un moteur électrique sur le même arbre de propulsion, grâce à un réducteur hybride marin compact et modulaire. La solution peut être intégrée sur des navires neufs ou existants sans modification majeure, tout en maintenant leur capacité de pêche et leur stabilité.

Une phase 1 qui valide la faisabilité technique et économique du projet

L'un des enjeux majeurs d'HYBA est de proposer une solution de décarbonation compatible avec les réalités opérationnelles des navires de pêche. La technologie doit permettre de réduire la consommation sans compromettre les performances du navire ni la capacité de travail des équipages.

La première phase du projet a permis de démontrer une réduction de 20 à 25 % de la consommation de carburant en retrofit, et de 12 à 15 % sur un navire neuf. Elle a également permis d'observer une diminution de 30 à 40 % des émissions de NOx, tout en conservant la capacité de pêche ; la stabilité du navire, sans augmentation de la jauge.

Une solution complète et innovante

L'innovation repose sur une approche intégrée, pragmatique et transférable, couvrant la propulsion, le pilotage énergétique, la modélisation numérique et l'industrialisation du retrofit.

HYBA propose notamment un système intelligent de gestion énergétique capable de piloter en temps réel le moteur thermique, le moteur électrique, les batteries et l'hélice, afin de stabiliser le couple propulsif et de lisser les appels de puissance liés à la houle ou aux manœuvres. Cette supervision permet d'optimiser en continu la consommation, les émissions et la durée de vie des équipements.

Au-delà de la technologie embarquée, HYBA développe à la création d'un process industriel de retrofit reproductible, baptisé Smart Yard, avec l'objectif de faciliter le déploiement de l'hybridation sur différents types de navires.

Une phase 2 pour démontrer les gains en conditions réelles et industrialiser

Parallèlement à la mise en exploitation en 2027 d'un démonstrateur, le chalutier Les Menhirs (ex-Naoned), quatre navires pilotes en Manche et en Méditerranée permettront de fiabiliser et de standardiser le processus industriel de retrofit. À partir de 2028-2029, le projet prévoit un déploiement commercial progressif auprès d'armateurs volontaires, accompagné d'un réseau technique dédié au support et à la maintenance.

À terme, HYBA entend ainsi participer à la décarbonation de la flotte de pêche existante, tout en contribuant à structurer une filière française de l'hybridation maritime.

Un projet cofinancé par le FEAMPA et France Filière Pêche.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex, 857 500 227 RCS Rennes. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Crédit photo : Adobe Stock. Conception : Agence LUE.